

Cette proposition a été acceptée. Toutefois, le ministère de l'Industrie et du Commerce nous disait que le Comité interministériel avait été inactif et qu'en 1975 ses fonctions et ses responsabilités étaient assumées par le Comité interministériel sur les politiques et les stratégies industrielles, présidé par le ministère de l'Industrie et du Commerce et par le Comité interministériel sur la politique de technologie industrielle, présidé par le MEST. Nous n'arrivons pas à déterminer le besoin de deux comités pour en remplacer un qui a été inactif. De plus, d'importantes décisions comportant des répercussions notoires sur les innovations, la recherche et le développement industriels—comme le lancement du programme anti-inflation et l'abandon du programme d'encouragement à la recherche et au développement industriels—ont été prises sans examen préalable par ces comités. Il n'est pas surprenant que le climat public entourant le processus d'innovation privé ne se soit pas amélioré au cours des récentes années.

Si le gouvernement ne veut pas détruire indirectement ce qu'il essaye de faire directement par d'autres moyens, il doit établir un mécanisme central de révision pour minimiser l'effet néfaste que ses décisions peuvent avoir sur l'innovation, la recherche et le développement industriels. Nous croyons, toutefois, qu'un seul comité interministériel pourrait faire beaucoup mieux que deux comités.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas réussi à remédier aux faiblesses structurales des industries manufacturières canadiennes ni à maintenir un climat public favorable à l'innovation. C'est ce qui explique surtout l'effort insuffisant de recherche et de développement industriels et l'accroissement de l'écart technologique. Si des mesures rigoureuses ne sont pas prises dans ces deux domaines, d'autres mesures gouvernementales plus directes conçues pour promouvoir l'innovation industrielle, comme la politique d'impartition et les subventions à la recherche et au développement, n'auront qu'un effet limité. Voilà pourquoi le Comité attache une si grande importance aux groupes d'étude récemment mis sur pied.

AIDE DIRECTE DU GOUVERNEMENT À L'INNOVATION

Même si les programmes d'aide directe ne peuvent supprimer les véritables causes de l'écart technologique, ils peuvent toutefois jouer un rôle utile s'ils sont bien conçus, si le désir et la capacité d'innover existent dans le secteur privé et si le gouvernement réussit à assurer un climat favorable à l'innovation. Le Comité a fait un grand nombre de recommandations au sujet de ces programmes en 1972. Certaines d'entre elles ont déjà été examinées dans ce volume.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons proposé de concentrer au sein de la Société canadienne des laboratoires industriels, les programmes